

Réponse au discours de réception de M. Eric Brunat

26 avril 2024

Cher nouveau confrère,

Permettez de réserver, tout comme vous, mes premières pensées au professeur Jean-Louis Darcel, membre éminent de notre Académie, à qui revenait l'honneur de faire réponse à votre discours de réception. Il est votre ami ; je sais quelle admiration vous lui portez et il a été l'un de vos ardents postulants à votre élection de membre titulaire. Son état de santé ne l'a pas permis et je me fais son modeste substitut, à la demande de notre président et de la sienne.

A ceux qui douteraient de l'intérêt qu'attache l'Académie de Savoie aux questions touchant l'évolution de notre monde contemporain, votre propos vient d'apporter un éclatant démenti.

Vous nous avez invités à jeter le regard sur cette guerre en Ukraine qui depuis plus de deux années, ébranle nos espoirs de coexistence pacifique avec l'ex URSS, qu'avait fait naître en 1991 la dissolution du pacte de Varsovie.

Conjuguant vos talents d'orateur et de pédagogue, vous avez magistralement fait part des leçons économiques, politiques et géopolitiques que l'Union européenne se doit de tirer de la situation que nous connaissons et dont l'évolution interpelle et inquiète.

Pour ce faire, vous avez fait vôtre le vieil enseignement qui veut que l'on ne peut prétendre comprendre le présent d'un pays sans en connaître l'histoire. D'autant que l'histoire de l'Ukraine est aussi complexe que celles des territoires multiples

qui, à ce jour, en sont les composantes, dont certaines âprement disputées au prix des armes.

Vous nous avez remémoré leurs dominations successives ou conjointes par la Pologne, l'empire d'Autriche-Hongrie et celui de la Russie, au fil de l'histoire et de la partition des territoires. Elles ont prélué en 1917, à une réunion de ceux-ci, chacun avec sa langue et ses particularismes, dans une éphémère république populaire dont la souveraineté a été confisquée cinq années plus tard, par cette Union des Républiques Socialistes Soviétiques dont l'Ukraine est devenue une composante.

Vous avez évoqué, fort à propos, le totalitarisme dictatorial qui a empreint la collectivisation soviétique et le contrôle de la production agricole, entre 1929 et 1931. Et vous avez réveillé nos mémoires en faisant rappel de la manière dont Staline a écrasé la résistance des propriétaires terriens, derrière laquelle se profilait le réveil d'un nationalisme ukrainien, en organisant, à partir de 1932, un véritable génocide par la famine – le sinistre Holodomor – dont le nombre de victimes innocentes - 6 millions - allait être identique à celui de la Shoah, initié neuf ans plus tard par le III^e Reich nazi.

Vous nous avez fait prendre la mesure du traumatisme durable de cette collectivité ukrainienne que l'on avait voulu mettre à genoux en l'affamant et la rancœur légitime qu'elle pouvait nourrir contre l'URSS, pour comprendre pourquoi ce n'est pas au sein de l'Armée Rouge mais contre elle, que nombre de ses enfants se sont rangés, parfois sous l'uniforme de la Wehrmacht.

On touche là à toute la complexité des rapports entre l'Ukraine et l'URSS d'hier et la Russie d'aujourd'hui. Pays devant suturer la coupure entre l'est et l'ouest de son territoire, avec des pans entiers de population dont la langue parlée est le russe, l'Ukraine doit prendre en compte des héritages d'histoires collectives qui doivent se conjuguer pour faire Nation.

Elle en empruntait la voie, lorsqu'en 2014, des soulèvements pro-russes ont enflammé la région russophone du Donbass, à l'est de l'Ukraine. Ils ont débouché sur les auto-proclamations d'une République populaire de Donetsk et une République populaire de Louhansk.

La guerre qui s'en est suivie a paru trouver sa conclusion par la signature, l'année suivante, des accords de Minsk II entre la Russie, l'Ukraine, les républiques séparatistes, sous le parrainage de la France et de l'Allemagne.

On sait que ces accords étaient voués à l'échec par l'ambiguïté qui affectait plusieurs de leurs dispositions et par l'humiliation ressentie par l'Ukraine de ne pouvoir recouvrer le contrôle de ses frontières qu'après avoir modifié sa constitution dans le sens voulu par la Russie.

C'est dans un tel contexte que le chef d'Etat russe a déclenché contre l'Ukraine, le 24 février 2022, la pudiquement désignée « opération militaire spéciale », ayant pour objectif l'invasion et la prise de contrôle de l'Ukraine.

Du déclenchement de cette guerre, comme on doit la désigner, vous trouvez la genèse dans un « violent ressac de l'effondrement socio-économique soviétique » pour reprendre votre expression.

Vous avez fait de la description des causes de cet effondrement, la partie introductive de votre propos. Votre analyse est puissante, détaillée, convaincante. Elle fait démonstration que les économies de type soviétique sont structurellement dans l'incapacité de s'adapter à l'accélération des flux et des innovations contemporaines.

Vous avez souligné l'inanité de l'apologie stalinienne de ce mythique mineur de choc Aleksei Stakanov dont la propagande officielle voulait en faire un incitateur à augmenter la productivité industrielle, en faisant croire qu'il avait extrait 102 tonnes de charbon en six heures, soit près de quatorze fois le quota demandé à chaque travailleur de la mine

Vous avez pointé la nocivité d'un plan centralisé sélectionnant tels pans de l'industrie mis au service de l'armement du pays ou de la conquête spatiale, en sacrifiant d'autres secteurs d'activités pâtissant de désorganisation et de retards.

Autant de vices intrinsèques d'une économie qui n'a pu relever le défi lancé par la Pérestroïka et le Glasnost ayant marqué le passage au pouvoir de Mickhaïl Gorbatchev .

Quant à la soudaine libération des prix et à la privatisation du capital et des outils de production, vous les analysez comme ayant sonné le glas d'un inexorable déclin d'une économie dont la chute spectaculaire du produit intérieur brut en a été le signe extérieur le plus évident.

Et c'est dans ce contexte que vous placez l'engagement du conflit avec l'Ukraine à propos duquel vous nous avez livré deux constats et une réflexion prospective :

Votre premier constat interpelle. En dépit des certitudes martiales des dirigeants occidentaux quant à l'efficacité de leurs sanctions, l'économie de la Russie n'a pas vacillé, comme en témoigne le chiffre de 3% de sa croissance économique en 2023, à l'heure où l'exécutif de notre pays vient de réduire de 1,4 à 1% sa prévision de croissance pour 2024.

Vous en trouvez une des causes dans la réorientation des fournisseurs et des clients de la Russie dont vous observez que, contrairement à certaines idées propagées ici ou là, celle-ci ne pâtit nullement de l'isolement espéré, en dépit du mandat d'arrêt pour crimes de guerre décerné contre son dirigeant, par la cour pénale internationale. Vous avez rappelé avec pertinence que 39% des Etats membres des Nations Unies se sont refusés à condamner son agression de l'Ukraine.

Votre second constat est plus optimiste. La guerre contre l'Ukraine a donné, à vos yeux, un coup de boutoir à l'OTAN dont l'immobilisme de la doctrine était pointé depuis plusieurs années. Outre l'entrée dans son giron de la Finlande et de la Suède, le conflit nouveau lui impose de prendre en compte le bousculement de la géopolitique du monde devenu désormais vérité d'évidence et de procéder à un aggiornamento de sa doctrine.

Enfin dans une vision prospective lucide vous en appelez à une incitation des promoteurs de l'Union européenne à remettre sur l'ouvrage la question des limites de l'espace européen. L'Europe de l'Atlantique à l'Oural de Charles de Gaulle ne serait-elle pas devenue une illusion définitivement perdue ?

Autant de propos forts qui nous ont interpellés et dont nous ne pouvons qu'adhérer à la pertinence. Car ces propos forts ne sont pas propos ordinaires. Ce sont ceux de l'éminent spécialiste de la question que vous êtes, à l'heure où tant de pseudo experts viennent nous asséner leurs certitudes sur des questions dont ils ne possèdent qu'une superficielle connaissance.

Vos titres et mérites, selon l'appellation usuelle, sont à ce propos, impressionnants.

Après de vastes acquisitions de connaissances que vous avez tenu à rappeler en prolégomènes à votre discours de réception, en nous faisant description de l'étudiant studieux penché sur maints ouvrages, à la faveur de temps de retraite ferroviaire de garde barrière, vous avez rejoint l'univers universitaire que vous n'avez point quitté.

C'est à l'issue de votre cursus à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble II, que vous avez obtenu votre doctorat en Sciences Economiques appliquées, à la faveur de votre thèse intitulée : « *Emergence régionale et dynamique territoriale : essai sur la transformation des économies de type soviétique à partir des exemples russe et polonais* » qui a obtenu la mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité et souhait de publication. Vous avez alors rejoint l'Université de Savoie- Mont-Blanc, où vous vous êtes immédiatement signalé au sein de l'Institut de Recherche en Gestion et en Economie.

De 2000 à 2002, vous êtes le coordinateur scientifique du centre européen russe de politique économique, un des programmes les plus importants d'assistance technique en matière économique de la Commission européenne en Fédération de Russie. Vous coordonnez le travail de trente-cinq chercheurs de dix universités de six pays qui débouchera sur un livre blanc définissant les voies et moyens d'une possible intégration de l'Union Européenne et de la Russie dans un espace économique européen commun.

De 2002 à 2005, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère des Affaires Etrangères vous détachent auprès des Nations Unies pour participer à la mise en œuvre de leur plan de développement au profit de la Fédération de Russie. Vous exercez les fonctions d'économiste senior et de conseiller économique principal en Biélorussie et en Moldavie.

Vous revient également la direction du double master « Droit des affaires européen et international » conduit conjointement avec l'université de Turin et l'université lituanienne Mikolas Romeris de Vilnius.

Vous avez aussi professé l'économie à l'Institut d'Etude des Relations internationales et des Sciences politiques de Paris. En 2010, vous êtes évaluateur de projets auprès du ministère bulgare de l'Education et des Sciences.

De 2012 à 2020, vous êtes, chargé du cours d'économie internationale à l'institut d'études politiques de Grenoble.

Vous êtes vice-président à trois reprises de l'université de Savoie-Mont-Blanc, en charge des relations européennes et internationales et siégez au sein de son conseil scientifique et de son conseil académique.

Vous demeurez actuellement son référent pour la Gouvernance territoriale.

Pardonnez ce trop rapide raccourci, comme l'évocation insuffisamment détaillée des publications dont vous avez été l'auteur ou co-auteur. Je confesse mon incapacité d'en énoncer les intitulés dans le bref temps de cette réponse, tant leur nombre est d'une prolixité himalayenne : pas moins de 154 ouvrages et articles qui témoignent, mieux que de longs discours, de la fécondité de vos activités scientifiques.

Mais je ne passerai pas sous silence votre engagement au service de la cité. Alors que vous pouviez demeurer claquemuré dans la recherche et la transmission de la science économique, vous avez su mettre vos compétences et votre aura au service de vos concitoyens.

En 1998, vous êtes co-fondateur de l'Ecole de la Paix à Grenoble, organisation non gouvernementale œuvrant à la promotion d'une culture de la paix et du vivre-ensemble, via un pôle éducation, un pôle enseignement supérieur et recherche et un pôle médiation et solidarité internationales.

De 2010 à 2014, vous êtes membre du comité stratégique de Chambéry-Métropole, puis depuis 2020, membre du comité consultatif du contrat de ville Grand-Chambéry et ville de Chambéry.

En 2013, vous co-fondez l'association AgiSens -Chambéry qui a pour objet de promouvoir l'innovation sociale et territoriale.

Depuis 2017, vous êtes vice-président de l'Ecole de la 2° chance à Chambéry.

Et vous êtes encore, depuis 2019, vice-président de l'Université savoisienne du temps Libre.

Plusieurs distinctions sont venues saluer vos mérites :

Vous avez été nommé docteur honoris causa des universités d'Etat russes d'Irkoutsk et de Sotchi. Vous avez été admis dans l'Ordre du développement socio-économique et coopératif de la Fédération de Russie.

La médaille d'honneur de l'université de Savoie vous a été décernée en 2002 et, par décret du président de la république en date du 2 mai 2012, vous avez été élevé au rang de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Membre correspondant de l'Académie de Savoie depuis 2013, puis membre associé depuis 2016, vous lui avez fait bénéficier, à plusieurs reprises, de communications de haute qualité.

Vous rejoignez aujourd'hui la distinguée cohorte de ses membres titulaires ayant appartenu ou appartenant au corps enseignant du Collège universitaire de Chambéry devenu Université de Savoie puis université de Savoie-Mont Blanc : Hier, in memoriam, René Dussaud, Roger Decottiignies, Paul Gidon, Jacques Rebecq, Jacques Lovie, Louis Terreaux, André Palluel-Guillard ... Aujourd'hui, Jean-Louis Darcel, Jean Burgos, Aurore Frasson-Marin, Christian Guilleré, Gérard Blake, Bruno Berthier. Votre place se devait d'être parmi eux.

C'est dorénavant chose faite. Soyez donc bienvenu parmi nous et avec vous la science économique que vous ne manquerez pas de continuer à insuffler avec bonheur, au sein dans notre cénacle.

Jean-Olivier Viout

Président honoraire de l'Académie de Savoie